



This electronic version (PDF) was scanned by the International Telecommunication Union (ITU) Library & Archives Service from an original paper document in the ITU Library & Archives collections.

La présente version électronique (PDF) a été numérisée par le Service de la bibliothèque et des archives de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à partir d'un document papier original des collections de ce service.

Esta versión electrónica (PDF) ha sido escaneada por el Servicio de Biblioteca y Archivos de la Unión Internacional de Telecomunicaciones (UIT) a partir de un documento impreso original de las colecciones del Servicio de Biblioteca y Archivos de la UIT.

(ITU) نتاج تصوير بالمسح الضوئي أجراه قسم المكتبة والمحفوظات في الاتحاد الدولي للاتصالات (PDF) هذه النسخة الإلكترونية نقلًا من وثيقة ورقية أصلية ضمن الوثائق المتوفرة في قسم المكتبة والمحفوظات.

此电子版（PDF 版本）由国际电信联盟（ITU）图书馆和档案室利用存于该处的纸质文件扫描提供。

Настоящий электронный вариант (PDF) был подготовлен в библиотечно-архивной службе Международного союза электросвязи путем сканирования исходного документа в бумажной форме из библиотечно-архивной службы МСЭ.

STATISTIQUE GÉNÉRALE

DE LA

RADIOTÉLÉGRAPHIE

DRESSÉE

D'APRÈS DES DOCUMENTS OFFICIELS

PAR LE

BUREAU INTERNATIONAL DE L'UNION TÉLÉGRAPHIQUE

Année 1915



BERNE

BUREAU INTERNATIONAL DE L'UNION TÉLÉGRAPHIQUE

1917

Statistique radiotélégraphique

Objets de la statistique	Afrique du Sud (Union)		Afrique équator. française		Afrique occident. française		Afrique orient. portugaise et Possessions asiatiques		Allemagne et Protectorats		Argentine (République)																																																				
	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord																																																							
I. Stations.																																																															
Stations ouvertes :																																																															
a. à la correspondance publique générale	1 ¹⁾	—	6 ¹⁾	—	—	—	1	—	—	—	—	—																																																			
b. à la correspondance publique restreinte	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—																																																			
c. à la correspondance publique de longue portée	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—																																																			
d. à la correspondance officielle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—																																																			
e. à la correspondance d'intérêt privé	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—																																																			
f. à la correspondance particulière	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—																																																			
g. exclusivement à la réception et à la transmission de signaux de détresse	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—																																																			
Totaux	1 ²⁾	—	6 ²⁾	—	—	—	1 ¹⁾	—	—	—	—	—																																																			
II. Appareils.																																																															
Appareils récepteurs en service	<table border="0"> <tr> <td rowspan="2">Morse</td> <td>—</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>—</td> <td>6</td> <td>—</td> <td>—</td> <td>—</td> <td>2</td> <td>—</td> <td>—</td> <td>—</td> <td>—</td> <td>—</td> </tr> <tr> <td>autres</td> <td>—</td> </tr> <tr> <td>Totaux</td> <td>2</td> <td>—</td> <td>6</td> <td>—</td> <td>—</td> <td>—</td> <td>2</td> <td>—</td> <td>—</td> <td>—</td> <td>—</td> <td>—</td> </tr> </table>												Morse	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	—	6	—	—	—	2	—	—	—	—	—	autres	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	Totaux	2	—	6	—	—	—	2	—	—	—	—	—
Morse	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—																																																			
	2	—	6	—	—	—	2	—	—	—	—	—																																																			
autres	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—																																																			
Totaux	2	—	6	—	—	—	2	—	—	—	—	—																																																			
III. Personnel.																																																															
a. Personnel de l'Administration centrale	1	—	3	—	—	—	—	—	—	—	—	—																																																			
b. Personnel d'exploitation :	<table border="0"> <tr> <td>Fonctionnaires supérieurs</td> <td>—</td> <td>—</td> <td>5</td> <td>—</td> <td>—</td> <td>—</td> <td>—</td> <td>—</td> <td>—</td> <td>—</td> <td>—</td> <td>—</td> </tr> <tr> <td>Fonctionnaires d'exploitation des stations</td> <td>3</td> <td>—</td> <td>38</td> <td>—</td> <td>—</td> <td>—</td> <td>1</td> <td>—</td> <td>—</td> <td>—</td> <td>—</td> <td>—</td> </tr> <tr> <td>Totaux</td> <td>5</td> <td>—</td> <td>46</td> <td>—</td> <td>—</td> <td>—</td> <td>1</td> <td>—</td> <td>—</td> <td>—</td> <td>—</td> <td>—</td> </tr> </table>												Fonctionnaires supérieurs	—	—	5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	Fonctionnaires d'exploitation des stations	3	—	38	—	—	—	1	—	—	—	—	—	Totaux	5	—	46	—	—	—	1	—	—	—	—	—												
Fonctionnaires supérieurs	—	—	5	—	—	—	—	—	—	—	—	—																																																			
Fonctionnaires d'exploitation des stations	3	—	38	—	—	—	1	—	—	—	—	—																																																			
Totaux	5	—	46	—	—	—	1	—	—	—	—	—																																																			
c. Autre personnel	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—																																																			
IV. Radiotélégrammes.																																																															
a. Radiotélégrammes transmis par les stations côtières, à destination de navires de n'importe quelle nationalité	9		189 ³⁾		—		—		—		—																																																				
Radiotélégrammes reçus par les stations côtières, en provenance de navires de n'importe quelle nationalité	20		1.022 ³⁾		—		—		—		—																																																				
b. Radiotélégrammes transmis par les stations de bord à des navires de n'importe quelle nationalité (non compris les radiotélégrammes transmis en transit)	—		—		—		—		—		—																																																				
Total	29		1.211		—		—		—		—																																																				
V. Recettes.																																																															
a. Produit des correspondances (au profit de l'Administration à laquelle se rapporte la statistique)	Fr. 152		Fr. 5.513		Fr. —		Fr. —		Fr. —		Fr. —																																																				
taxe côtière	—		—		—		—		—		—																																																				
taxe de bord	50		— ⁴⁾		—		—		—		—																																																				
taxe télégraphique	—		—		—		—		—		—																																																				
b. Recettes diverses	—		—		—		—		—		—																																																				
Total	202		5.513		—		—		—		—																																																				
VI. Dépenses.																																																															
a. Frais d'exploitation	13.600		249.441		—		—		—		—																																																				
Personnel	9.165		165.257		—		—		—		—																																																				
Matériel et entretien des stations	—		—		—		—		—		—																																																				
b. Frais d'établissement des stations	—		—		—		—		—		—																																																				
Total	22.765		414.698		—		—		—		—																																																				

Par suite des circonstances actuelles, aucune indication ne peut être fournie.

Il n'existe pas de stations radiotélégraphiques.

Les travaux touchant la statistique ayant été restreints pendant la guerre, aucune indication ne peut être fournie.

comparative de 1915.

Australie (Fédération)	Autriche	Bahama (Iles)	Belgique	Bermudes	Bolivie	Bornéo du Nord	Bosnie-Herzégovine	Brésil	Bulgarie	Canada	Ceylan	Chili	Cocos-Kaeling (Iles)	Colombie	Congo belge			
								Stations côtières	Stations de bord			Stations côtières	Stations de bord		Stations côtières	Stations de bord		
Par suite des circonstances actuelles, aucune indication ne peut être fournie.								9	36			—	10			1	—	
Le service des stations de bord n'ayant pas fonctionné pendant l'année 1915, aucune indication ne peut être fournie.								9	32			—	—		—	—	—	—
Par suite des circonstances actuelles, aucune indication ne peut être fournie.								—	—			—	—		—	—		
Par suite des circonstances actuelles, aucune indication ne peut être fournie.								—	—			5	20		—	—		
Par suite des circonstances actuelles, aucune indication ne peut être fournie.								—	—			—	—		—	—		
Par suite des circonstances actuelles, aucune indication ne peut être fournie.								—	—			—	—		—	—		
Par suite des circonstances actuelles, aucune indication ne peut être fournie.								18 ¹⁾	68 ¹⁾			—	—		—	—		
Par suite des circonstances actuelles, aucune indication ne peut être fournie.								—	—			—	—		—	—		
Par suite des circonstances actuelles, aucune indication ne peut être fournie.								18	68			5	30		—	—		
Par suite des circonstances actuelles, aucune indication ne peut être fournie.								—	—			—	—		—	—		
Par suite des circonstances actuelles, aucune indication ne peut être fournie.								18	68			5	30		2	—		
Par suite des circonstances actuelles, aucune indication ne peut être fournie.								— ²⁾	— ²⁾			2	1		—	—		
Par suite des circonstances actuelles, aucune indication ne peut être fournie.								— ²⁾	— ²⁾			2	—		1 ²⁾	—		
Par suite des circonstances actuelles, aucune indication ne peut être fournie.								— ²⁾	— ²⁾			18	38		2	—		
Par suite des circonstances actuelles, aucune indication ne peut être fournie.								— ²⁾	— ²⁾			12	6		5	—		
Par suite des circonstances actuelles, aucune indication ne peut être fournie.								—	—			34	45		8	—		
Par suite des circonstances actuelles, aucune indication ne peut être fournie.								2.104	—			— ³⁾	—		—	36		
Par suite des circonstances actuelles, aucune indication ne peut être fournie.								4.449	—			— ³⁾	—		—	94		
Par suite des circonstances actuelles, aucune indication ne peut être fournie.								2.599	—			— ³⁾	—		—	—		
Par suite des circonstances actuelles, aucune indication ne peut être fournie.								9.152	—			—	—		—	130		
Par suite des circonstances actuelles, aucune indication ne peut être fournie.								Fr. 57.650	—			Fr. — ³⁾	—		Fr. 988	—		
Par suite des circonstances actuelles, aucune indication ne peut être fournie.								— ³⁾	—			31	—		—	—		
Par suite des circonstances actuelles, aucune indication ne peut être fournie.								20.135	—			— ³⁾	—		244	—		
Par suite des circonstances actuelles, aucune indication ne peut être fournie.								—	—			—	—		—	—		
Par suite des circonstances actuelles, aucune indication ne peut être fournie.								77.785	—			—	—		—	1.232		
Par suite des circonstances actuelles, aucune indication ne peut être fournie.								— ³⁾	—			Fr. 154.163 ⁴⁾	—		—	—		
Par suite des circonstances actuelles, aucune indication ne peut être fournie.								— ³⁾	—			148.000 ⁵⁾	—		41.500 ⁵⁾	—		
Par suite des circonstances actuelles, aucune indication ne peut être fournie.								— ³⁾	—			43.471 ⁶⁾	—		—	—		
Par suite des circonstances actuelles, aucune indication ne peut être fournie.								—	—			345.634	—		—	41.500		

Par suite des circonstances actuelles, aucune indication ne peut être fournie.

Par suite des circonstances actuelles, aucune indication ne peut être fournie.

Par suite des circonstances actuelles, aucune indication ne peut être fournie.

Statistique radiotélégraphique

Objets de la statistique	Côte d'Or	Curaçao (Colonie)		Cyrénaïque		Danemark ¹⁾		Egypte	Erythrée	Espagne	
		Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord			Stations côtières	Stations de bord
I. Stations.											
Stations ouvertes :											
a. à la correspondance publique générale		1	—	2	6	10	69				
b. à la correspondance publique restreinte		2 ¹⁾	—	—	—	—	—				
c. à la correspondance publique de longue portée		—	—	—	—	—	—				
d. à la correspondance officielle		—	—	—	36 ²⁾	—	—				
e. à la correspondance d'intérêt privé		—	—	—	15	—	—				
f. à la correspondance particulière		—	—	—	—	—	—				
g. exclusivement à la réception et à la transmission de signaux de détresse		—	—	6	—	—	—				
Totaux		3 ²⁾	—	8 ²⁾	57 ²⁾	10 ¹⁾	69 ¹⁾				
II. Appareils.											
Appareils récepteurs en service											
Morse		—	—	8	—	—	—				
téléphones		3	—	3	19	10	69				
autres		—	—	—	38 ⁴⁾	—	—				
Totaux		3	—	11	57	10	69				
III. Personnel.											
a. Personnel de l'Administration centrale		2	—	—	—	30	3				
b. Personnel d'exploitation :											
Fonctionnaires supérieurs		1	—	2	—	16	21				
Fonctionnaires d'exploitation des stations		6	—	15	57	62	83				
c. Autre personnel		3	—	—	—	10	—				
Totaux		12	—	17	57	118	107				
IV. Radiotélégrammes.											
a. Radiotélégrammes transmis par les stations côtières, à destination de navires de n'importe quelle nationalité		217	—	24	—	1.184	—				
Radiotélégrammes reçus par les stations côtières, en provenance de navires de n'importe quelle nationalité		505	—	51	—	8.373	—				
b. Radiotélégrammes transmis par les stations de bord à des navires de n'importe quelle nationalité (non compris les radiotélégrammes transmis en transit)		—	—	—	—	9.503	—				
Total		722	—	75	—	19.060	—				
V. Recettes.											
a. Produit des correspondances (au profit de l'Administration à laquelle se rapporte la statistique)		Fr. 10.514	—	Fr. 232	—	Fr. 73.066	—				
taxe côtière		—	—	—	—	3.303	—				
taxe de bord		—	—	91	—	6.247	—				
taxe télégraphique		—	—	—	—	—	—				
b. Recettes diverses		—	—	—	—	—	—				
Total		10.514	—	323	—	82.616	—				
VI. Dépenses.											
a. Frais d'exploitation		14.774	—	20.254 ⁵⁾	—	178.413 ²⁾	—				
Personnel		—	—	5.054 ⁵⁾	—	130.415 ⁵⁾	—				
Matériel et entretien des stations		8.266	—	72.996 ⁵⁾	—	3.000.000 ⁴⁾	—				
b. Frais d'établissement des stations		—	—	—	—	—	—				
Total		23.040	—	98.304	—	3.308.828	—				

Par suite des circonstances actuelles, aucune indication ne peut être fournie.

Par suite des circonstances actuelles, aucune indication ne peut être fournie.

comparative de 1915.

Espagne Colonie espagnole du Golfe de Guinée	Etats-Unis d'Amérique ¹⁾	Grèce	Indes britanniques	Indes néerlandaises	Indo-Chine française	Côte d'Or		Curaçao (Colonie)		Cyrénaïque		Danemark ¹⁾		Egypte	Erythrée	Espagne	
						Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord			Stations côtières	Stations de bord
1	91	—	5	5	5	1	—	2	6	10	69	—	—	—	—	—	—
—	8	—	—	—	—	2 ¹⁾	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	6	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	71	10	29	—	—	—	—	—	36 ²⁾	—	—	—	—	—	—	—	—
—	1	—	—	2	—	—	—	—	15	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	6	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1 ¹⁾	177 ²⁾	10 ¹⁾	34 ¹⁾	7 ¹⁾	1 ¹⁾	3 ²⁾	—	8 ²⁾	57 ²⁾	10 ¹⁾	69 ¹⁾	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1	65	10	34	7	7	3	—	3	19	10	69	—	—	—	—	—	—
—	7	—	—	—	—	—	—	—	38 ⁴⁾	—	—	—	—	—	—	—	—
1	72	10	34	7	7	3	—	11	57	10	69	—	—	—	—	—	—
1	22	5	—	1 ¹⁾	—	2	—	—	—	30	3	—	—	—	—	—	—
—	45	10	5	5 ²⁾	—	1	—	—	—	16	21	—	—	—	—	—	—
3	97	44	71	84 ³⁾	1	6	—	15	57	62	83	—	—	—	—	—	—
—	36	46	—	2 ²⁾	—	3	—	—	—	10	—	—	—	—	—	—	—
4	200	105	76	92	—	12	—	17	57	118	107	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
183	569.204	—	—	281 ⁴⁾	25	217	—	24	—	1.184	—	—	—	—	—	—	—
203	37.724	—	—	790 ⁴⁾	126	505	—	51	—	8.373	—	—	—	—	—	—	—
—	13.492	—	—	—	—	—	—	—	—	9.503	—	—	—	—	—	—	—
386	620.420	—	—	1.071	151	722	—	75	—	19.060	—	—	—	—	—	—	—
Fr. 1.780	Fr. 822.714	Fr. —	Fr. —	Fr. 3.334 ⁵⁾	Fr. 477	Fr. —	—	Fr. —	—	Fr. —	—	—	—	—	—	—	—
—	10.370	—	—	—	—	—	—	91	—	3.303	—	—	—	—	—	—	—
—	1.725	—	—	3.105	165	—	—	—	—	6.247	—	—	—	—	—	—	—
—	91.404	7	—	7	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1.780	926.213	6.446	—	6.446	642	10.514	—	323	—	82.616	—	—	—	—	—	—	—
18.038	282.058 ⁵⁾	116.680 ⁶⁾	—	116.680 ⁶⁾	50.800	14.774	—	20.254 ⁵⁾	—	178.413 ²⁾	—	—	—	—	—	—	—
3.399	199.748 ⁴⁾	66.220 ⁷⁾	—	66.220 ⁷⁾	15.500	8.266	—	5.054 ⁵⁾	—	130.415 ⁵⁾	—	—	—	—	—	—	—
—	1.752.615 ⁵⁾	—	—	—	45.000	—	—	72.996 ⁵⁾	—	3.000.000 ⁴⁾	—	—	—	—	—	—	—
21.437	2.234.421	182.900	—	182.900	111.300	23.040	—	98.304	—	3.308.828	—	—	—	—	—	—	—

Par suite des circonstances actuelles, aucune indication ne peut être fournie.

Par suite des circonstances actuelles, aucune indication ne peut être fournie.

Par suite des circonstances actuelles, aucune indication ne peut être fournie.

Par suite des circonstances actuelles, aucune indication ne peut être fournie.

Par suite des circonstances actuelles, aucune indication ne peut être fournie.

Par suite des circonstances actuelles, aucune indication ne peut être fournie.

Par suite des circonstances actuelles, aucune indication ne peut être fournie.

Par suite des circonstances actuelles, aucune indication ne peut être fournie.

Par suite des circonstances actuelles, aucune indication ne peut être fournie.

Par suite des circonstances actuelles, aucune indication ne peut être fournie.

Par suite des circonstances actuelles, aucune indication ne peut être fournie.

Par suite des circonstances actuelles, aucune indication ne peut être fournie.

Statistique radiotélégraphique

Objets de la statistique	Russie y compris Possessions et Protectorats		Siam	Sierra-Leone	Somalie britannique	Somalie italienne	Suède		S. Marin (République)	Terre-Neuve
	Stations côtières	Stations de bord					Stations côtières	Stations de bord		
I. Stations.										
Stations ouvertes :										
a. à la correspondance publique générale	18	44					3	3		
b. à la correspondance publique restreinte	—	—					1	2		
c. à la correspondance publique de longue portée	—	—					—	—		
d. à la correspondance officielle	— ¹⁾	— ¹⁾					1	38		
e. à la correspondance d'intérêt privé	—	2					—	32		
f. à la correspondance particulière	1	—					—	—		
g. exclusivement à la réception et à la transmission de signaux de détresse	—	—					—	—		
Totaux	19²⁾	46²⁾					5¹⁾	75¹⁾		
II. Appareils.										
Appareils récepteurs en service :										
Morse	—	—					—	—		
téléphones	19	46					5	75		
autres	—	—					—	—		
Totaux	19	46					5	75		
III. Personnel.										
a. Personnel de l'Administration centrale	5	5					2	—		
b. Personnel d'exploitation :										
Fonctionnaires supérieurs	20	4					2 ²⁾	—		
Fonctionnaires d'exploitation des stations	74	50					13 ²⁾	2 ²⁾		
c. Autre personnel	28	—					—	—		
Totaux	127	59					17	2		
IV. Radiotélégrammes.										
a. Radiotélégrammes transmis par les stations côtières, à destination de navires de n'importe quelle nationalité	— ³⁾	—					898 ³⁾	—		
Radiotélégrammes reçus par les stations côtières, en provenance de navires de n'importe quelle nationalité	— ³⁾	—					2.787 ³⁾	—		
b. Radiotélégrammes transmis par les stations de bord à des navires de n'importe quelle nationalité (non compris les radiotélégrammes transmis en transit)	— ³⁾	—					54 ³⁾	—		
Total	—	—					3.739⁴⁾	—		
V. Recettes.										
a. Produit des correspondances (au profit de l'Administration à laquelle se rapporte la statistique) :										
taxe côtière	— ³⁾	—					Fr. 13.263	—		
taxe de bord	— ³⁾	—					11.734	—		
taxe télégraphique	— ³⁾	—					10.900 ³⁾	—		
b. Recettes diverses	— ³⁾	—					—	—		
Total	—	—					35.897	—		
VI. Dépenses.										
a. Frais d'exploitation :										
Personnel	— ³⁾	—					— ³⁾	—		
Matériel et entretien des stations	— ³⁾	—					— ³⁾	—		
b. Frais d'établissement des stations	— ³⁾	—					— ³⁾	—		
Total	—	—					—	—		

Par suite des circonstances actuelles, aucune indication ne peut être fournie.

Par suite des circonstances actuelles, aucune indication ne peut être fournie.

Par suite des circonstances actuelles, aucune indication ne peut être fournie.

comparative de 1915.

Objets de la statistique	Trinité et Tobago	Tripolitaine	Tunisie	Turquie ¹⁾	Uruguay	Zanzibar	Observations
Afrique équatoriale française. — ¹⁾ La station assurée, en outre, les relations entre le câble français aboutissant à Pointe Noire et le Congo belge par intercommunication avec Banana et Boma. De plus, elle double la ligne télégraphique Pointe Noire-Brazzaville en effectuant avec cette dernière station un service diurne à longue portée. — ²⁾ Système de la Société française radio-électrique, à émission musicale.							
Afrique occidentale française. — ¹⁾ Rufisque ne correspond avec les navires qu'en cas d'interruption de Dakar. — ²⁾ Système de l'Etat français. — ³⁾ Ces chiffres ne se rapportent qu'aux radiotélégrammes privés et taxés. — ⁴⁾ Ces taxes sont comprises dans le produit des correspondances télégraphiques des Administrations postales et télégraphiques.							
Afrique orientale portugaise et Possessions asiatiques. — ¹⁾ Système Marconi, à émission musicale.							
Brésil. — ¹⁾ Les systèmes employés sont : 71 Marconi, 6 Telefunken, 2 Compagnie Générale Radiotélégraphique, 1 United Wireless, 1 Poulsen-Lorenz et 5 du système mixte — ²⁾ Le service radiotélégraphique étant fusionné avec d'autres services, aucune indication ne peut être fournie. — ³⁾ Aucune indication ne peut être fournie.							
Chili. — ¹⁾ Les systèmes employés sont : 29 Marconi, 3 Telefunken et 3 Composé Telefunken-Marconi. — ²⁾ Les stations du Gouvernement chilien n'étant pas ouvertes au service de la correspondance publique générale, les renseignements ne peuvent être donnés sous la forme prescrite. Le nombre de radiotélégrammes échangés par les stations côtières pendant l'année 1915 a été de 11.886, tandis que le nombre des radiotélégrammes échangés par les stations de bord a été de 5.504. Ces chiffres ne comprennent pas les radiotélégrammes échangés par les stations de bord chiliennes de la "Cia Sud-Americana de Vapores", ces stations étant exploitées par la "Compagnie Marconi" à Londres. — ³⁾ Les stations du Gouvernement n'étant pas ouvertes à la correspondance publique, il n'y a par conséquent pas de recettes, sauf dans le cas d'abonnements au Chili pour les radiotélégrammes dirigés aux transports de la Marine de guerre pendant leurs voyages à l'étranger. — ⁴⁾ Dont 105.733 fr. pour les stations côtières et 48.430 fr. pour les stations de bord. Ces chiffres ne se rapportent qu'aux stations indiquées sous I d. — ⁵⁾ Dont 113.000 fr. pour les stations côtières et 35.000 fr. pour les stations de bord. Ces chiffres ne se rapportent qu'aux stations indiquées sous I d. — ⁶⁾ Ce chiffre ne se rapporte qu'aux stations côtières.							
Congo belge. — ¹⁾ Système radio-électrique, à étincelles musicales. — ²⁾ Ingénieur chargé également de la construction, de l'entretien et de la surveillance des stations de télégraphie sans fil à l'intérieur. — ³⁾ L'Administration paie en plus, à l'exploitant du service de la radiotélégraphie, une taxe de 5 centimes par mot transmis ou reçu et par poste simple utilisé.							
Curaçao (Colonie). — ¹⁾ Ces stations sont ouvertes essentiellement au service télégraphique ordinaire. — ²⁾ Une station emploie le système Telefunken, à étincelles soufflées musicales (Ile de Curaçao), et 2 stations emploient le système Telefunken simple.							
Danemark. — ¹⁾ Année budgétaire du 1 ^{er} Avril 1915 au 31 Mars 1916. — ²⁾ La correspondance publique peut être admise s'il n'y a pas de correspondance officielle. — ³⁾ Les systèmes employés sont : 17 Telefunken, 1 Marconi-Telefunken, 6 Marconi, 3 Poulsen, 1 De Forest, plus 37 systèmes divers. — ⁴⁾ Stations militaires. — ⁵⁾ Ce chiffre ne se rapporte qu'aux stations côtières mentionnées sous I a.							

Par suite des circonstances actuelles, aucune indication ne peut être fournie.

Par suite des circonstances actuelles, aucune indication ne peut être fournie.

Statistique radiotélégraphique comparative de 1915.

Observations

Espagne. — 1) Système Marconi. — 2) Soit 169.053 fr. pour les stations côtières et 9.360 fr. pour les stations de bord. — 3) Soit 129.912 fr. pour les stations côtières et 503 fr. pour les stations de bord. — 4) Ce chiffre ne se rapporte qu'aux stations côtières.

Espagne (Colonie espagnole du Golfe de Guinée). — 1) Système Telefunken.

Etats-Unis d'Amérique. — 1) Un grand nombre de stations appartenant à des compagnies privées, il est impossible de donner des renseignements rigoureusement exacts. — 2) Les systèmes employés sont : 296 U. S. Navy, 113 U. S. Army, 336 Marconi, 46 Telefunken, 15 Fessenden, 36 Kilbourne and Clark, 20 Poulsen arc et 2 United Wireless. L'indication du système employé ne peut être fournie en ce qui concerne 159 stations. — 3) Soit 149.024 fr. pour les stations côtières et 133.034 fr. pour les stations de bord. — 4) Soit 104.361 fr. pour les stations côtières et 95.387 fr. pour les stations de bord. — 5) Soit 1.565.015 fr. pour les stations côtières et 187.600 pour les stations de bord.

Grèce. — 1) Les systèmes employés sont : a) dans les stations côtières : 6 Marconi et 4 Telefunken ; b) dans les stations de bord ouvertes à la correspondance officielle : 16 Telefunken, 11 Marconi et 2 U. S. N. ; c) dans les stations de bord ouvertes à la correspondance publique générale : 5 Marconi.

Indes néerlandaises. — 1) Les systèmes employés sont : 6 Telefunken et 2 Marconi. — 2) Ce chiffre ne se rapporte qu'aux stations mentionnées sous I a et I d. — 3) Dans les statistiques antérieures, le personnel indigène (à présent 66 personnes) n'était pas compris dans le nombre des fonctionnaires d'exploitation. — 4) Ce chiffre ne se rapporte qu'aux 4 stations côtières de l'Administration des Postes et des Télégraphes. — 5) Ce chiffre ne se rapporte qu'à la station côtière de Sabang. Les stations Amboina, Sitoebondo et Koepang ne perçoivent aucune taxe côtière. — 6) Dont 111.880 fr. pour les stations côtières et 4.800 fr. pour la station de bord. Ces chiffres ne se rapportent qu'aux 5 stations de l'Administration des Postes et des Télégraphes. — 7) Ce chiffre ne se rapporte qu'aux stations côtières de l'Administration des Postes et des Télégraphes.

Indo-Chine française. — 1) 3 stations emploient le système de la Société française radio-électrique, à étincelles musicales, et 2 stations le système mixte.

Japon, Formose, Territoire de Kwantoung. — 1) Les indications se rapportent à l'année budgétaire du 1^{er} Avril 1915 au 31 Mars 1916. — 2) Y compris 9 installations privées. — 3) Système Teishinsho. — 4) Les services télégraphique, téléphonique et radiotélégraphique étant fusionnés, l'effectif du personnel de l'Administration centrale et des fonctionnaires supérieurs affectés au service radiotélégraphique ne peut être indiqué. — 5) Non compris le personnel des installations privées. — 6) Les services télégraphique, téléphonique et radiotélégraphique étant fusionnés, les frais d'exploitation exclusivement affectés au service radiotélégraphique ne peuvent être indiqués. — 7) Dont 168.952 fr. pour les stations côtières et 88 fr. pour les stations de bord. Les frais de matériel et d'entretien des stations privées ne sont pas compris dans ce dernier chiffre. — 8) Dont 38.548 fr. pour les stations côtières et 96.190 fr. pour les stations de bord. Les frais d'établissement des stations privées ne sont pas compris dans ce dernier chiffre. — 9) Ne s'occupent qu'accessoirement du service radiotélégraphique. — 10) Dont 9.685 fr. pour les stations côtières et 5.121 fr. pour les stations de bord. — 11) Dont 16.524 fr. pour les stations côtières et 487 fr. pour les stations de bord. — 12) Dont 1.903 fr. pour les stations côtières et 73 fr. pour les stations de bord.

Madagascar et Dépendances. — 1) Ces stations assurent principalement les communications mutuelles. — 2) 3 stations emploient les systèmes de l'Etat français et de la Société française radio-électrique et 1 station emploie le système de la Société française radio-électrique. — 3) Par suite du rattachement provisoire de la télégraphie sans fil au service des Postes et Télégraphes, aucun agent supérieur n'est affecté spécialement au service radiotélégraphique. — 4) Pour la raison indiquée à la note 3), aucune indication ne peut être fournie.

Norvège. — 1) Année budgétaire du 1^{er} Juillet 1914 au 30 Juin 1915. — 2) 4 de ces stations sont ouvertes essentiellement aux communications mutuelles. — 3) Les systèmes employés sont : 26 Marconi, 21 Telefunken, 16 Marconi-Telefunken et 1 United Wireless. L'indication du système ne peut être fournie en ce qui concerne 29 stations. — 4) Les services télégraphique, téléphonique et radiotélégraphique étant fusionnés, aucune indication ne peut être fournie. — 5) Non compris la taxe télégraphique pour les radiotélégrammes à destination des navires. — 6) Aucune indication ne peut être fournie.

Nouvelle-Calédonie. — 1) La station côtière ne disposant pas de source d'énergie électrique depuis le mois de Juillet 1915, elle a dû suspendre son service jusqu'à la fin de 1915. — 2) Les systèmes employés sont : 1 Marconi et 2 Carpentier-Gaiffe-Rochefort.

Pays-Bas. — 1) Egalement ouverte à la correspondance publique de longue portée. — 2) Voir sous I a. — 3) Stations établies à bord de navires de guerre. La correspondance publique peut être admise s'il n'y a pas de correspondance officielle. — 4) Le nombre 27 ne comprend pas les sous-marins et les torpilleurs. — 5) Bateaux-phares. — 6) Les systèmes employés sont : 60 Marconi (dont 3 à étincelles musicales et 2 à excitation par induction), 32 Telefunken (dont 10 à étincelles musicales), 24 Marconi-Telefunken, 8 Mixte et 4 S. A. T. F. Les trois stations côtières ouvertes à la correspondance

Statistique radiotélégraphique comparative de 1915.

Observations

officielle ne sont pas comprises dans ces chiffres. Les sous-marins et les torpilleurs, dont le nombre n'est pas indiqué, emploient le système Telefunken, les sous-marins ce système à étincelles musicales. — 7) Non compris les appareils des stations de la Marine de guerre. — 8) Non compris le personnel de la Marine de guerre. — 9) Les taxes de bord afférentes aux stations exploitées par l'Etat sont comprises dans les taxes côtières de Scheveningue-Port. — 10) Soit 45.908 fr. pour les stations côtières et 19.210 fr. pour les stations de bord. — 11) Soit 19.546 fr. pour les stations côtières et 889 fr. pour les stations de bord. — 12) Pour les stations côtières.

Portugal. — 1) Les systèmes employés sont : 18 Marconi, 10 Marconi-Telefunken (composé) et 5 De Forest. — 2) Le service radiotélégraphique étant fusionné avec d'autres services, l'effectif du personnel — qui varie d'ailleurs selon les nécessités du service — ainsi que les dépenses ne peuvent être indiqués. — 3) Les 14 stations de bord, ouvertes à la correspondance publique générale, étant exploitées par la „Compagnie Marconi“ à Londres, aucune indication ne peut être fournie.

Russie, y compris Possessions et Protectorats. — 1) Les renseignements concernant les stations ouvertes à la correspondance officielle ne peuvent être fournis par suite de circonstances de guerre. — 2) Les systèmes employés sont : 31 Telefunken, 22 Willis-Boas, 7 Compagnie russe des Télégraphes et des Téléphones sans fil, 4 De Forest et 1 Marconi. — 3) Le service radiotélégraphique étant fusionné avec d'autres services, on ne peut établir de distinction pour les radiotélégrammes, les recettes et les dépenses.

Suède. — 1) Les systèmes employés sont : 32 Telefunken, 40 Marine suédoise et 8 Marconi. — 2) Ce chiffre se rapporte uniquement aux stations de l'Administration des Télégraphes et des Chemins de fer de l'Etat. — 3) Non compris les télégrammes de service de la Marine suédoise. — 4) En outre, 2.193 télégrammes de service ont été échangés entre les stations côtières de Sassnitz et de Trälleborg. — 5) Chiffre approximatif. — 6) Aucune indication exacte ne peut être fournie.

Tunisie. — 1) Système de la Marine française. — 2) L'exploitation des stations est assurée par la Marine française. — 3) Cette indication ne peut être fournie.

Turquie. — 1) Les stations radiotélégraphiques ne sont pas ouvertes au service de la correspondance publique.

